



GREVE DU 9 OCTOBRE 2018

POUR FO : RDV à 10h devant l'UD FO 13

(angle bd Garibaldi/rue de l'Académie)

Merci de faire remonter au syndicat (par retour de mail) vos états de grévistes dans votre école !

2600 suppressions de postes dans l'Education nationale en 2019

Le ministre BLANQUER accélère le traitement de choc !

Par voie de presse, M. Blanquer a annoncé :

- 2600 fermetures dans le second degré,
- 400 fermetures de postes administratifs,
- 600 suppressions dans l'enseignement privé
- 1900 créations dans le premier degré, en compensation...

[Voir le communiqué du SNUDI FO](#)

Non monsieur le ministre, le 1er degré n'est pas épargné !

Les postes des uns sont les droits des autres !

Au nom de la priorité affichée par le gouvernement au primaire, le ministre précise que les suppressions de postes ne concernent que le secondaire et les administratifs.

Le SNUDI-FO rappelle que 400 personnels administratifs en moins dans les IA, les Rectorat, les circonscriptions sont autant de personnels en moins pour assurer les opérations de gestion des droits statutaires des PE : promotion, affectation, traitement, la gestion des remplacements...

Ces postes sont les moyens qui garantissent à chaque PE le respect de ses droits en matière de mutation, d'affectation, de versement des traitements, des indemnités et des promotions en temps et en heure.

Oui les postes de nos collègues administratifs sont la garantie du respect des droits statutaires et réglementaires des PE.

Ainsi dans le même temps le ministre annonce dans un GT une modification en profondeur des règles d'affectation des PE « pour alléger des opérations » qui « prendraient trop de temps et de personnel ». Ainsi le ministre s'apprête à remettre en cause les règles de mutations définies dans chaque département pour y substituer l'arbitraire comme cela vient d'être instauré avec l'évaluation des enseignants.

[Voir le communiqué du SNUDI FO](#)

En cette rentrée 2018, les postes statutaires manquent dans les écoles et les 1900 postes annoncés en 2019 suffiront à peine à compenser les CP et CE1 dédoublés en REP et REP+, alors que le dispositif CP 100% réussite de l'an dernier a aspiré nombre de postes de remplaçants qui font défaut en période de maladie. Les CUI-aide administrative pourtant essentiel à l'accomplissement des tâches des directeurs d'école sont licenciés par milliers, les AVS manquent et les PE attendent parfois plusieurs mois avant d'obtenir un AVS que la MDPH a pourtant notifié comme étant indispensable à une inclusion.

Depuis la rentrée dans nombre de départements, délégations, rassemblements et manifestations se sont multipliés pour obtenir des ouvertures de classe.

Le ministre embauche plus de 3000 contractuels Il doit ouvrir la liste complémentaire du CRPE !

Le ministre prend prétexte du manque de postes pour généraliser le recours systématique à des personnels contractuels. Ainsi plus de 3000 enseignants sont des contractuels précaires, sans réels droits en lieu et place du recrutement de fonctionnaires avec des garanties statutaires conformément à l'art 3 du statut général qui impose de recourir à la liste complémentaire du CRPE.

Est-ce cela « la priorité au primaire » tant vantée par le ministre ?

Dans ces conditions le SNUDI-FO dénonce les tours de passe-passe du ministre qui tente d'opposer les enseignants du 1er degré à ceux du 2nd degré et aux personnels administratifs. Pour le SNUDI-FO, il y a urgence à créer des centaines de postes d'enseignants nécessaires pour faire face aux besoins dans les écoles. Cela signifie dans l'immédiat que le ministère autorise enfin l'ouverture de la Liste Complémentaire à hauteur des besoins.

La situation ne cesse de se dégrader, ça suffit ! GREVE le 9 OCTOBRE

POUR :

- ▶ La défense des retraites et du Code des pensions civiles et militaires !
- ▶ La défense de notre statut et de tous les droits collectifs qui lui sont liés !
- ▶ L'arrêt du saccage de nos conditions de travail et la création des postes nécessaires !

Certes, nous savons qu'une journée ne suffira pas à faire reculer le gouvernement **mais la situation de dégradation est telle et les annonces si destructrices que nous estimons qu'il y a urgence à agir pour les empêcher de tout liquider** !

ELECTIONS PROFESSIONNELLES

FO défend les intérêts moraux et les conditions de travail des salariés !

Du 29 novembre au 6 décembre, je vote et je fais voter FNEC

FP FO



4 clics
pour vos revendications
4 clics
pour reconquérir vos droits



CTM / CTA / CAPA / CAPN : renforcer la représentativité de FO

Pour être plus fort, il faut être plus nombreux :

Pour cette nouvelle année scolaire, faites un choix utile et réfléchi : Syndiquez-vous au SNUDI FO 13 !

Pour une première adhésion, seuls les derniers mois restants sont à cotiser !

Forfait spécial « fin d'année 2018 » >ICI<

